Aperçu du fonds

Série F-1 – 14 octobre 2026
(auparavant, actions de série F)

CMP Next Edge Resource Class

Le présent document renferme des renseignements essentiels sur CMP Next Edge Resource Class que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Next Edge Capital Corp. au 1-877-860-1080 ou à info@nextedgecapital.com, ou visitez le www.nextedgecapital.com.

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Des restrictions s'appliquent à la négociation des actions de série F-1 de CMP Next Edge Resource Class et aux opérations visant celles-ci, et elles ne sont offertes qu'aux investisseurs existants. CMP Next Edge Resource Class continue d'accepter les demandes de rachat, d'échange, de rééquilibrage ainsi que d'autres opérations à son appréciation. Next Edge Capital Corp. pourrait, à son entière appréciation, rouvrir la négociation aux nouveaux investisseurs à tout moment.

Bref aperçu			
Code du fonds :	GDM 202	**Gestionnaire du fonds :**	Next Edge Capital Corp.
Date de création de la série :	15 avril 2015	**Gestionnaire de portefeuille :**	Next Edge Capital Corp.
Valeur totale du fonds au 30 septembre 2026 :	22 700 000 $	**Sous-conseiller :**	Gestion de patrimoine Palos Inc.
Ratio des frais de gestion (RFG)	3,20 %	**Placement minimal :**	Placement initial de 1 000 $; placement additionnel de 500 $

Dans quoi le fonds investit-il?

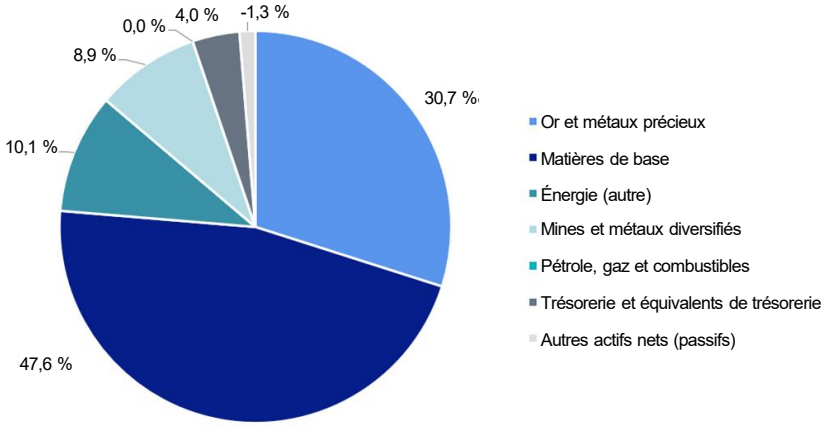
Le Fonds vise l'appréciation du capital à long terme en investissant principalement dans des sociétés du secteur des ressources canadiennes inscrites en bourse qui exercent des activités à l'échelle mondiale et qui offrent des caractéristiques attrayantes en matière de risque et de rendement, ainsi que dans d'autres titres de participation canadiens qui offrent un potentiel d'appréciation du capital. Le Fonds prévoit d'investir moins de 10 % de ses actifs dans des titres étrangers.

Les graphiques suivants donnent un aperçu des placements du Fonds au 30 septembre 2026. Ces placements changeront au fil du temps.

10 principaux placements (au 30 septembre 2026)

1.	First Phosphate Corp.	2,4 %
2.	Discovery Mining Ltd.	2,2 %
3.	Meridian Mining PLC	2,1 %
4.	Total Energy Services Inc.	2,0 %
5.	K92 Mining Inc.	2,0 %
6.	Northisle Copper & Gold Inc.	2,0 %
7.	Tenaz Energy Corp.	1,9 %
8.	DPM Metals Inc.	1,9 %
9.	White Gold Corp.	1,9 %
10.	NeXGold Mining Corp.	1,9 %
Pourcentage total des 10 principaux placements		**20,3 %**
Nombre total de placements		**117**

Répartition des placements (au 30 septembre 2026)



Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Next Edge Capital Corp. estime que la volatilité du Fonds est **élevée**.
Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du Fonds, consultez la rubrique « Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir? » dans le prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

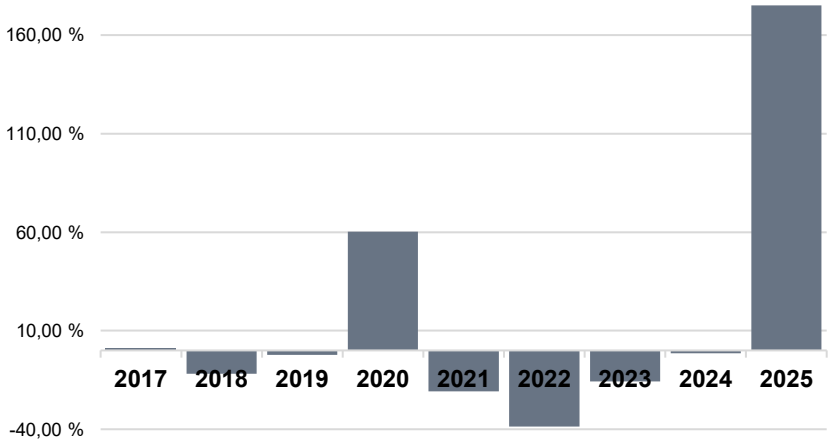
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement annuel des actions de série F-1 du Fonds au cours des neuf dernières années civiles. Les frais du Fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du Fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série F-1 du Fonds au cours des neuf dernières années civiles. La valeur du Fonds a augmenté au cours de la dernière année. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés au Fonds dans le passé, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendements sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série F-1 du Fonds sur trois mois au cours des neuf dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 $ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	68,90 %	30 juin 2020	Votre placement augmenterait à 1 689 $.
Pire rendement	-35,72 %	30 juin 2022	Votre placement chuterait à 643 $.

Rendement moyen

Le rendement annuel composé des actions de série F-1 du Fonds s'établit à 5,51 % depuis sa création. Si vous aviez investi 1 000 $ dans cette catégorie du Fonds à sa création, la valeur de votre placement s'établirait aujourd'hui à 1 757 $.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui :

- recherchent un potentiel de croissance du capital à long terme principalement grâce à une exposition aux titres de participation de sociétés qui exercent des activités à l'échelle mondiale dans le secteur des ressources naturelles;
- sont prêts à tolérer une volatilité de niveau élevé;
- désirent investir dans des sociétés canadiennes à petite et à moyenne capitalisations;
- sont disposés à accepter une certaine fluctuation de la valeur à court et à moyen termes;
- ont un compte à honoraires.

! N'investissez pas dans le fonds si vous avez besoin d'une source de revenu régulier.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un placement dans le Fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série F-1 du Fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Les actions de série F-1 sont disponibles selon l'option de frais d'acquisition initiaux.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars ($)	
Frais d'acquisition initiaux	De 0 % à 3,00 % du montant investi	De 0 $ à 30,00 $ sur chaque tranche de 1 000 $ investie	• Vous convenez du taux avec votre représentant. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant que vous investissez et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du Fonds.

Les frais du Fonds se composent des frais de gestion, des frais d'exploitation et des frais d'opérations. Les frais de gestion annuels pour les actions de série F-1 du Fonds correspondent à 1,00 % de la valeur du Fonds. Au 30 juin 2026, les frais du Fonds s'élevaient à 3,66 % de sa valeur, ce qui correspond à 37 $ sur chaque tranche de 1 000 $ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du Fonds.	3,20 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du Fonds.	0,46 %
Frais du fonds	3,66 %

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à l'achat d'actions de série F-1.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des actions du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	À l'appréciation de Next Edge Capital Corp., jusqu'à 2,00 % % de la valeur des actions que vous vendez ou échangez dans les 60 jours suivant leur achat. Ces frais sont versés au Fonds.
Conventions prévoyant le paiement de frais	Les actions de série F-1 obligent les investisseurs à conclure avec la société de leur représentant une convention prévoyant le paiement de frais. Les frais perçus aux termes de ces conventions sont négociés entre vous et la société de votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou de votre territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec Next Edge Capital Corp. ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Next Edge Capital Corp.

18 King Street E., bureau 902
Toronto (Ontario) M5C 1C4

Téléphone : 416-775-3600
Numéro sans frais : 1-877-860-1080
Courriel : info@nextedgecapital.com
www.nextedgecapital.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée *Comprendre les organismes de placement collectif*, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.